



## Les droits de la prison italien

-----  
Par Fadwa

Mon père est un condamné dans la prison italien et quand il a été emprisonné depuis 2014 il a perdu ses dossiers d'hébergement et maintenant je veux savoir est-ce qu'il peut les récupérer à travers son frère qui a la nationalité italienne ?

Bonjour et merci sont des marques de politesse prévues par les CG du forum

-----  
Par isernon

bonjour,

il vous faut consulter un avocat connaissant le droit pénal italien.

salutations

-----  
Par Isadore

Bonjour,

La notion de "droits hébergement" n'existe pas, vous voulez parler d'un titre de séjour ?

Est-ce que votre père veut séjourner en France ou en Italie ?

Ce forum ne concerne que le droit français, je ne sais pas si vous trouverez un intervenant connaît le droit italien.